

cause dans les organes, et les effets anormaux produits par ces organes ainsi lésés.

Nous avons vu dans la relation du premier cas, les désordres individuels produits par cette mauvaise habitude, mais, malheureusement, ces désordres s'étendent au delà de l'individu, dans le produit qu'il engendre et nourrit de son lait. L'hérédité alcoolique est aussi lourde à porter que l'hérédité tuberculeuse, d'autant plus qu'elle appelle facilement la seconde.

Que sont les enfants des alcooliques ?

Lorsqu'ils arrivent à terme, ce sont des dégénérés, des débilés, des anémiques, des scrofuleux à charpente osseuse insuffisante et à musculature chétive. Les uns ont des convulsions dans la première enfance et de la dyspepsie à l'âge de puberté ; les autres sont facilement tuberculisables, qu'ils fassent une méningite ou une granulie. La plupart sont irritables, inobéissants, vicieux, quand ce ne sont pas des imbéciles, des névrosés ou des idiots. (1)

Les inconvénients des liqueurs fermentées avaient déjà frappé l'esprit des anciens, et l'on voit, dans l'histoire de Carthage, une loi ordonnant de boire de l'eau, les jours de cohabitation maritale.

Le docteur Legrain donne la statistique de deux cents quinze familles d'alcooliques suivies pendant deux, trois et même quatre générations. Sur trois cents dix-neuf descendants, il a trouvé trente sept naissances avant terme, seize morts nés, cent vingt et une mortalités précoces, trente huit cas de débilité physique, cinquante cinq cas de tuberculose et cent quarante cinq cas d'aliénation mentale.

Barbier (2) rapporte le cas d'un absinthique, qui eut d'abord

(1) L'adame, Hérédité alcoolique.

(2) Médecine moderne, 1899.